

Concours œcuménique

À l'occasion du 1700^e anniversaire du Concile de Nicée, événement marquant de l'histoire du christianisme pour toutes nos Eglises, nous avons l'immense joie de lancer **un concours pour la création d'un chant d'assemblée sur le thème de l'unité de l'Église**. Ce concours est ouvert à tous les musiciens et paroliers qui portent l'espérance de l'Unité et qui désirent exprimer leur foi en Christ à travers la musique et le chant.

Thème du chant : L'unité de l'Église, en puisant par exemple dans la Bible ou dans le symbole de foi (credo) de Nicée-Constantinople *.

Règlement du Concours

1. **Éligibilité :** Le concours est ouvert à tous les paroliers et compositeurs, amateurs ou professionnels, sans distinction d'âge, de nationalité ou d'appartenance ecclésiale.
2. **Format :** Le chant (hymne, cantique, chant d'entrée, chant d'envoi, chant d'assemblée...) doit comporter des paroles et une mélodie originale à l'unisson, avec accompagnement. Les arrangements vocaux ou orchestraux sont bienvenus mais non obligatoires.
3. **Langue :** Le texte de l'œuvre doit être rédigé principalement en français.
4. **Durée :** La composition ne doit pas dépasser 3 ou 4 minutes.
5. **Soumission :** Les participants doivent soumettre leur œuvre sous forme d'un enregistrement audio au format .MP3 (même de qualité amateur), accompagné des paroles du chant au format .docx et de la partition manuscrite ou au format Muscore (logiciel gratuit).
6. **Critères de Sélection par un jury œcuménique :** Les œuvres seront évaluées sur la base de la qualité du texte, de sa profondeur théologique et de la capacité à inspirer la foi et porter la prière pour l'unité au sein de la grande diversité des familles d'Eglises représentées au CÉCEF (anglicane, catholique, orientale, orthodoxe, protestante, évangélique, charismatique, pentecôtiste, etc), de la qualité musicale, de son adaptation au texte et au chant d'assemblée.
7. **Afin de préserver l'anonymat** de présélection, aucun nom ou signe distinctif ne devra paraître sur les partitions envoyées. Seul le titre du chant devra figurer sur la partition. L'auteur et/ou le compositeur pourra, s'il le souhaite, joindre un texte anonyme de présentation du chant.

Prix

- **Premier prix :** 500€ + diffusion télévisée sur France2 le dimanche 19 janvier 2025 (célébration œcuménique nationale à Lyon) + diffusion sur le site du CÉCEF + possibilité d'enregistrement et production du chant lauréat en studio professionnel
- **Deuxième prix :** 250€ + diffusion sur le site du CÉCEF
- **Troisième prix :** 100€ + diffusion sur le site du CÉCEF

Date limite de participation : 20 novembre 2024

Pour plus de renseignements et pour envoyer vos œuvres : contact@cecef.fr. Merci d'inclure vos coordonnées complètes ainsi qu'une brève notice biographique pour vous présenter (10 lignes maximum).

* <https://unitedeschretiens.fr/wordpress/wp-content/uploads/2024/06/SPPUC-2025-Introduction-au-theme.pdf>